Contraception : tes droits

Catégorie : Santé / droits sexuels
Source : Ministère de la Santé Bénin
Validé le : 15/06/2024

TOUTES LES FEMMES ONT LE DROIT DE CHOISIR LEUR CONTRACEPTION.

TES DROITS :
- Choisir librement la méthode
- Changer d'avis à tout moment
- Recevoir une information complète
- Garder la confidentialité

MÉTHODES DISPONIBLES GRATUITEMENT :
- Préservatif masculin/féminin
- Pilule
- Injection (2-3 mois)
- Implant (3-5 ans)
- DIU (5-10 ans)

OÙ SE PROCURER ?
- Centres de santé publics (gratuit ou subventionné)
- Planning familial
- Pharmacies

INF — 114 pour toute question.